

Point sur l'éclairage public

Nicolas Wisniewski explique les documents de planification des travaux en 6 tranches. L'éclairage utilisera la technologie LED avec une baisse d'intensité de 23 h à 5 h du matin. Madame la Maire explique que cela sera inscrit au budget chaque année à hauteur de 25 000 euros, avec une demande de subvention auprès du SMEG.

Informations sur le projet de la nouvelle école

Madame la Maire, avec Sophie Beretta se sont rendues à une réunion avec les 2 communes Cannes et Clairan et Montmirat. Le maire de Vic le Fesq ayant informé que son conseil municipal et lui-même avaient décidé de ne pas s'associer à ce projet, n'était pas présent. Deux propositions de localisation de la nouvelle école ont été exposées :

Un terrain viabilisé au centre de Montmirat, proche de l'école existante

Un terrain non viabilisé à ce jour, avec une demande en cours auprès de la DDTM, à Cannes

Aucun choix n'a été défini car il se fera avec la CCPS qui a la compétence Scolaire

Les critères pour le choix devront s'établir à partir des questions de sécurité, de coût, de rassemblement pédagogique, d'environnement, de transport.

Une réunion doit être programmée prochainement avec le président de la CCPS, Mr Martinez, Mr Laroque chargé des affaires scolaires

Organisation de Noël

Madame la Maire expose les décisions du CCAS pour les fêtes de fin d'année pour les seniors de la commune. Habituellement un repas est organisé courant janvier où une trentaine de personnes participent.

Au vu de la situation sanitaire, le CCAS a choisi d'offrir une attention gourmande à chaque senior de la commune, soit 55 personnes. En ayant expliqué les contraintes budgétaires, la commune dispose d'une enveloppe de 750 euros pour cette action.

La distribution des présents (paniers gourmands à partir de produits locaux) se fera dans le même temps que la distribution des cadeaux des enfants, soit le dimanche 20 décembre.

Désignation d'un délégué référent « chasse, pêche et traditions »

Madame la Maire soumet la proposition du sénateur, d'ouvrir une commission pour défendre « chasse, pêche et tradition bouvine » et souhaite, pour soutien, un référent dans les communes rurales et précise qu'il n'y a aucun caractère obligatoire.

Madame la Maire informe qu'elle ne souhaite pas de référent car elle pense qu'il y a d'autres commissions d'enquêtes au Sénat sur des sujets sociétaux plus importants, et ne souhaite pas soutenir la question ainsi posée de « chasse, pêche, et tradition ». Elle explique qu'elle met au vote du conseil cette proposition, par souci du processus démocratique.

L'ensemble des élus souhaite un report pour un temps de réflexion supplémentaire.

Désignation de délégués pour le petit journal « Au fil de la Courme »

Madame la Maire explique le fonctionnement et l'objet du Petit journal de la Courme : parution trimestrielle où participent les villages de Cannes et Clairan et Montmirat, sur 3 pages sont décrits les événements, les festivités et les informations pratiques de chaque commune.

Le conseil après échanges et réflexions, ne souhaite pas participer à cette publication. Il estime que cela a un effet de doublon en termes de communication : la commune de Crespian utilise les Newsletter, InfoFlash et Facebook, et aussi pour des raisons financières.

Questions diverses

Néant

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30

La Maire,

